

Bulletin d'information 2 19 avril 2022



Les championnats de France de Descente Classique, co-organisés par les clubs de Grenoble Alpes Canoë-Kayak (Isère) et le Champsaur Canoë-Kayak (Hautes-Alpes), auront lieu sur le parcours naturel du Drac, **les 30 avril-01 mai 2022**.

Dates :

Du 30 avril au 01 mai 2022

Situation :

En bordure de la RN 85 dite "Route Napoléon", sur les communes de Saint Bonnet en Champsaur, La Fare en Champsaur, Le Noyer, Poligny, Aubessagne

Ville la plus proche : Gap à 20 km, Grenoble à 80 km

Département : Hautes-Alpes (05)

Le Drac est un affluent de l'Isère, il est formé du Drac Blanc venant de Champoléon et du Drac Noir venant d'Orcière qui se rejoignent en amont de Pont du Fossé. Le Drac est navigable en débit naturel dans toute sa partie haut alpine soit 40 km de la classe II à la classe V.

Parcours : (voir carte)

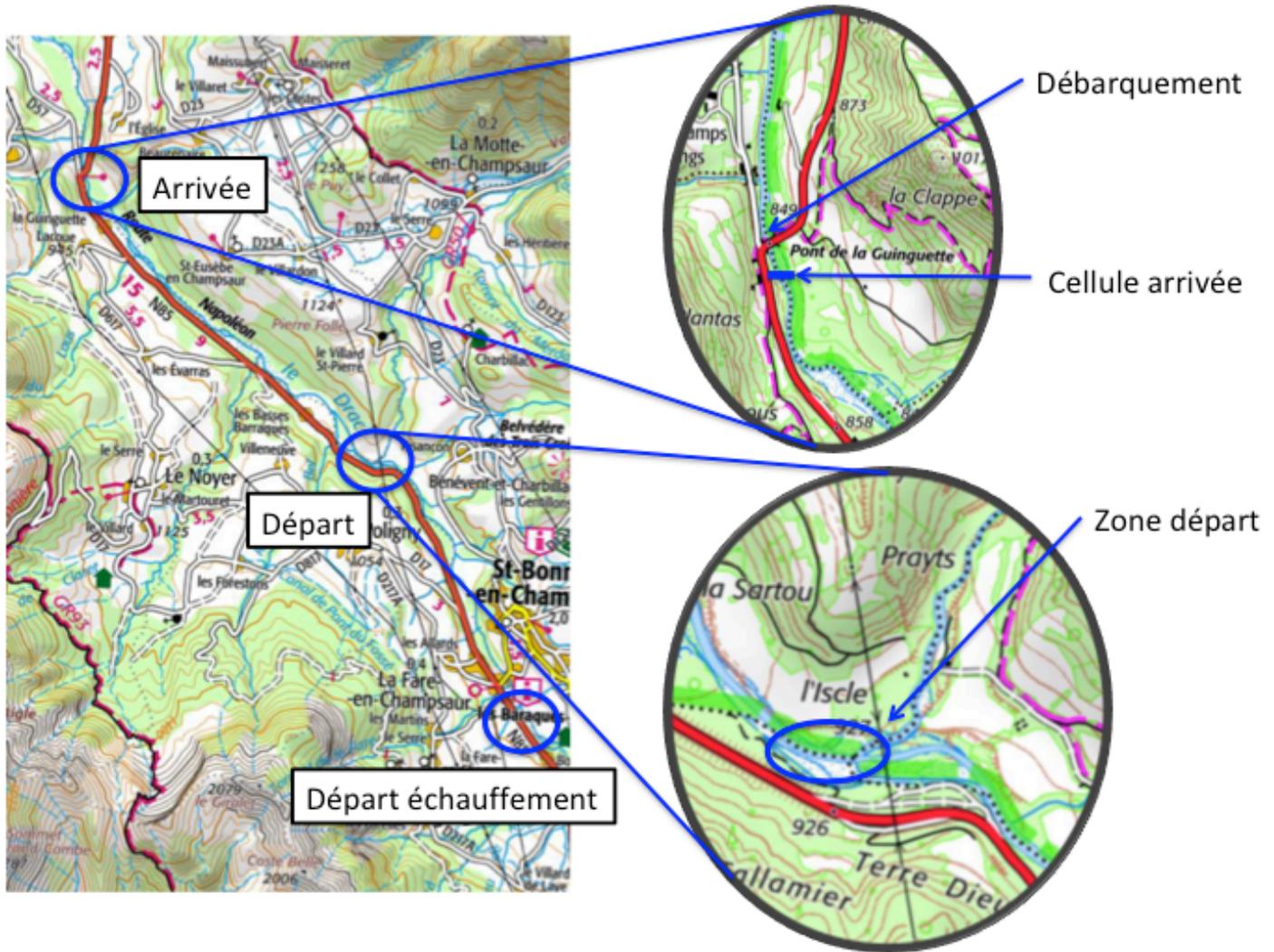
Départ : au niveau du confluent avec la Séveraissette rive gauche (commune de Poligny). L'emplacement exact de la cellule dépendra de la situation des bras de la rivière et du niveau d'eau

Arrivée : pont de la Guinguette (RN85), sur les communes du Noyer et de Chauffayer. La cellule sera placée 50 mètres en amont du pont. Le débarquement se fera rive droite juste en aval du pont.

Caractéristiques du parcours

- longueur : 5 km
- pente : 80 mètres de dénivelé négatif
- débit naturel entre 20 à 50m³ à cette époque
- difficulté : classe III+ (gravières, trains de vagues, rouleaux puissants et rapides)

NB : la route RN85 suit le Drac sur la totalité du parcours en rive gauche



Parcours de remplacement :

Le Drac est une rivière au débit naturel, trop d'eau ou pas assez d'eau peut amener l'organisation à proposer des parcours de remplacement :

- trop d'eau : le Drac de Saint Bonnet à la confluence avec la Séveraissette
- crue : le Drac du pont blanc à St Bonnet
- pas assez d'eau : la Durance du confluent avec le torrent du Rabioux au Pont Neuf à Embrun, dans ce cas "extrême" une information spécifique sera donnée sur les sites et les horaires une semaine avant la compétition.

Programme :

Samedi 30 avril :

- entraînements libres (sécurité en place)
- 14h00 à 18h00 : distribution des dossards salle polyvalente de St Bonnet
- 18h00 : réunion des chefs d'équipes à la salle polyvalente de St Bonnet
- 19h00 : présentation de l'équipe de France et apéritif de bienvenue

Dimanche 01 mai :

- 10h00: premier départ
- podiums des championnats de France au fur et à mesure de l'arrivée des épreuves, sur le site d'arrivée, parking de la Guinguette

Entraînement et sécurité :

Sur le parcours des championnats de France, le Drac est de classe III, III+, suivant le niveau d'eau. La rivière est de type alpine avec une eau fraîche. Les tenues vestimentaires de navigation doivent être en adéquation.

Officiels :

R1 : Mathias Gerard

Juge arbitre principal : Pierre-Emmanuel Ravet

Juge de départ : Jérôme Billard

Juge contrôle des bateaux : Clémentine Vuillermot-Panthou

Gestionnaires course : Boris Meissner et Lionel Fraisse

Coordinateur sécurité sur l'eau : Laurent Brossat

Représentant du BeX : Fabienne Habrioux

Représentant du Conseil Fédéral : Georges Lepallec

Contact :

Contact local : Chantal Raul (présidente du club de Champsaur) : chantal@3ck.fr

06 36 71 93 20

R1 : Mathias GERARD, mathias.gerard@gmail.com, 06 79 97 00 94

Hébergement :

Renseignements et réservations :

Maison du Tourisme du Champsaur & Valgaudemar

<http://www.champsaur-valgaudemar.com>

Tél. : 04 92 49 09 35

SITUATION

Les vallées du Champsaur et du Valgaudemar se situent dans le département des Hautes-Alpes en bordure du Parc national des Écrins, à 20 km au Nord de Gap, à 100 km au sud de Grenoble et à 200 km au nord de Marseille.

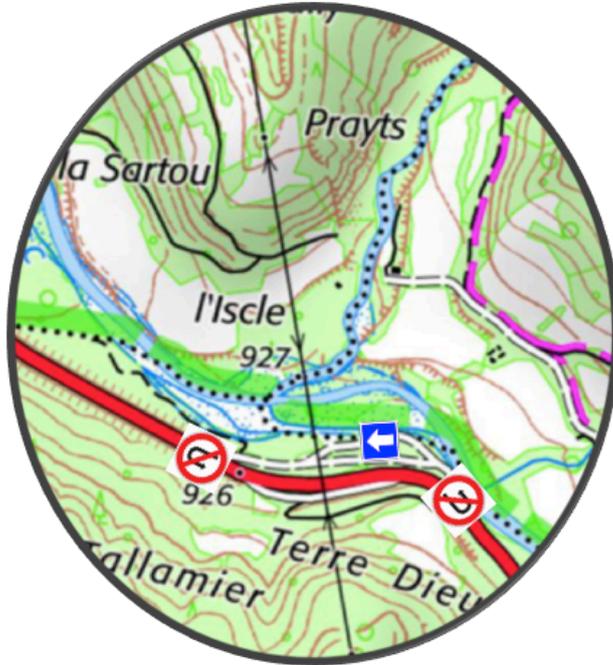
Restauration

Possibilité de restauration sur la zone d'arrivée au pont de la Guinguette. Buvette et snack avec la pizzeria O Drac Miam.



Circulation

Circulation départ



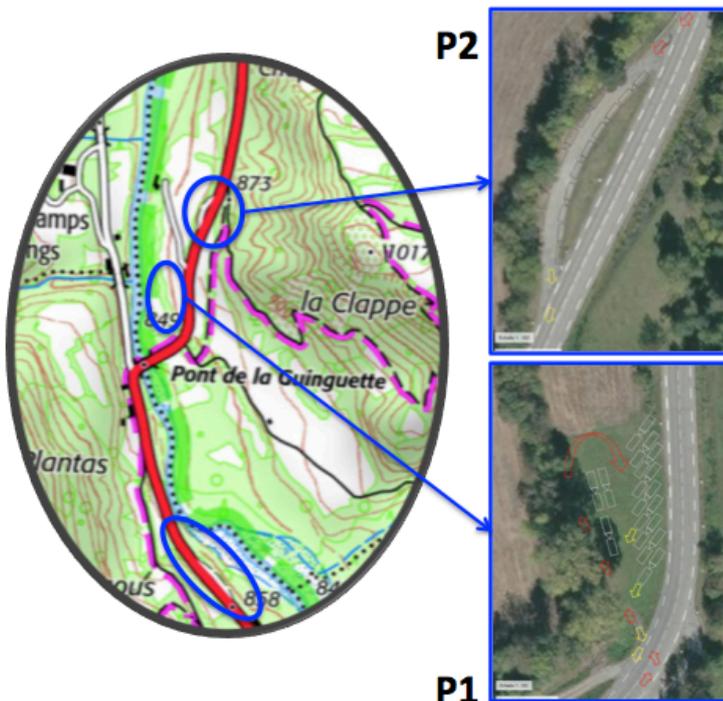
Entrée obligatoire en amont
en venant de St Bonnet.

**Pas de demi-tour direct en
entrée ou en sortie**

Entrée dans le sens vers
Gap: demi-tour à droite
100m après l'entrée

Sortie vers Gap: faire demi-
tour 200m sur la droite
après la sortie

Circulation arrivée



P2



Zone d'arrivée au pont de la
Guinguette réservée à
l'organisateur et aux revendeurs

**Interdiction de se garer le long
de la route après le pont
direction Grenoble**

Plusieurs zones de parking
P1: champs sur le gauche après
le pont direction Grenoble
P2: aire sur la droite direction
Gap, en aval du pont

P1



D'autres zones de parking seront
balisées